



Compte-rendu du Comité Technique Local du 17/03/2015

DECLARATION LIMINAIRE

Vous convoquez, ce jour, votre premier CTL à la DRFiP du Limousin et de la Haute-Vienne, et, à ce titre, FO vous souhaite la bienvenue dans notre région et notre département.

L'ordre du jour est notamment le budget 2015, Ce dernier accuse une baisse globale de 7,03 % en autorisation d'engagement par rapport à 2014.

Or, dans votre message paru sur Ulysse 87, vous annoncez aux agents votre engagement pour améliorer leurs conditions de travail.

FO et les agents du département peuvent donc légitimement s'interroger sur vos marges de manœuvre alors que vous annoncez dans les documents préparatoires que « la dotation allouée apparaît insuffisante pour faire face aux dépenses courantes de l'année ».

FO vous rappelle que les premières victimes d'une telle politique d'austérité sont les agents qui seront impactés dans l'exercice quotidien de leurs missions.

En conclusion, assumer un tel budget, c'est contribuer à la dégradation continue des conditions de travail et nier la souffrance des agents

Les représentants F.O.-DGFIP 87

Après la lecture des diverses déclarations liminaires, le Président a simplement répercuté les décisions ministérielles. Il a précisé que les suppressions d'emploi étaient réalistes et équilibrées. De même les contraintes budgétaires sont imposées par la baisse des dépenses publiques, ce qui nécessite une gestion rigoureuse, la modernisation de notre outil de travail, la modernisation des modes de relation à l'utilisateur et l'adaptation de nos structures. Dans l'attente de la décision du Ministre, toutes les missions dévolues à la DGFIP sont maintenues

Administration : Gilbert LISI, président , Thierry DEBLY, Olivier GERMAIN, Vincent BONARDI, Jean-Noël JARRY, secrétaire, Vincent VALLAT, Michèle PAUTY et Annie CLAUX, experts.

Toutes les organisations syndicales siégeaient.

Pour FO : Arnaud BAUSSET, Lydie PEYRICHOUT, Christelle VERCHER-ROSELLO, Nathalie ROOS, Bernard BOUZONIE et Christophe MARTIN, expert.

L'ordre du jour a pu être abordé

I la formation professionnelle :

Présentation du bilan de la formation professionnelle :

Le volume des formations se maintient. 2014 a vu l'apparition de la formation en ligne et d'un nouvel outil, OPUS, accessible à partir du site de l'ENFIP (il permet d'avoir accès à toutes les formations départementales, régionales et nationales).

FO a souligné les difficultés rencontrées pour suivre correctement le déroulé d'une e-formation. Des espaces dédiés sont mis à disposition sur les sites de Limoges, Saint-Junien, Bellac et Saint-Yrieix.

VOTE :

4 votes pour (3 FO+1 CFDT)

4 abstentions (2 Solidaires, 2 CGT)

II le Budget :

Exécution budgétaire 2014 :

Le département a bénéficié d'un abondement exceptionnel en 2014 ce qui a permis de payer les dépenses courantes, mais également des dépenses d'investissement. En fin d'année, le remboursement des frais de déplacement est resté la priorité. La direction a insisté sur l'absence de gaspillage et sur le fait que les dépenses ont été effectuées pour le maintien de l'exercice des missions.

FO a dénoncé les économies importantes faites au détriment des agents et de leurs conditions de travail sur 10 mois, puis la réalisation de dépenses importantes sur la fin de l'année, conséquence de l'abondement reçu.

Budget 2015 :

Il manque près de 500 000 € pour équilibrer le budget

Il est en baisse de 5,70 % par rapport à 2014.

Pour le Président, le plan d'économie va continuer, les bonnes pratiques doivent être confortées.

Sachant que le Département est arrivé au maximum des économies réalisables, comment boucler un budget déjà en déficit ?

Malgré l'industrialisation du courrier, il a été demandé aux comptables du Secteur Public Local d'être vigilants vis-à-vis des ordonnateurs sur les décisions de gestion (attention portée sur la multiplication d'émission de rôles induisant l'envoi massif d'avis).

Pour 2015, le remboursement des frais de déplacement restera la priorité.

VOTE:

toutes les OS ont voté contre

III Questions diverses :

- Déménagement de la Paierie Départementale :

*Après un appel d'offres infructueux, un candidat est enfin trouvé et reten. A venir, des plans, des négociations et des visites avec les agents
déménagement d'ici fin 2015, voire début 2016...*

-Travaux à Saint-Junien :

projet retardé de 9 à 12 mois car présence d'eau dans le terrain. Installation d'ici fin 2016...

- Conséquences de la modification de la carte des régions : restructurations à venir entre 2016 et 2020...

- Expérimentation au niveau des SIE: La direction précise que la DG ne prévoit aucun transfert de personnel.

- Standard Montmailler/Cruveilhier :

Des travaux de pont téléphonique ont été envisagés mais le coût s'avèrerait exorbitant selon l'opérateur. Toujours pas de solution à l'heure actuelle...

- Campagne IR

La Direction indique que des référents fiscaux seront désignés.

Protocole des SIP : une simple présentation est prévue au prochain CTL ; Le Président précise que ces protocoles doivent « vivre ».

- Accueil généraliste au CDIF :

un audit est en cours... on attend le résultat.

- Déménagements des services à Cruveilhier :

un problème de communication a été relevé...

- Liaison informatique entre PELP ET SIE :

la Direction a présenté ce projet (amélioration des bases CFE, révision valeurs locatives, nouvelles fonctionnalités - applicatifs GESPRO et MAJIC)

- Pont naturel du 15 mai :

FO a demandé au nouveau Président de reconsidérer cette date comme pont naturel suite à la demande de nombreux collègues. Fin de non-recevoir.